



**REVÊTEMENT MURAL
LISSE DE RÉNOVATION
CELLULOSE & POLYESTER 120 g/M²**

ECO 120

FICHE TECHNIQUE

RECOMMANDATIONS VALABLES POUR TOUS LES REVÊTEMENTS MURAUX.

Dans le cas de produit nouveau pour l'applicateur ou nécessitant une technique de pose nouvelle, il est conseillé d'appliquer le produit y compris la finition sur un pan de mur de surface réduite de quelques lés soit 10 à 15 m² maximum avant de réaliser un chantier plus important. Si lors de la pose, vous constatez que le revêtement ne présente pas un aspect normal, arrêtez immédiatement. Aucune réclamation ne peut être acceptée après une pose de plus de 5 lés. Le fait de poursuivre le travail implique l'acceptation du produit. La garantie du fabricant se limite au remplacement de la marchandise reconnue défectueuse par le vendeur, à l'exclusion de tous frais, dommages et intérêts pour une cause quelconque.

Ne pas appliquer le revêtement à moins de +8 °C et plus de +25°C pour la température de l'air et du mur. Ne jamais utiliser sur une même surface, des revêtements portant des numéros de série différents (ceux-ci figurent sur l'extérieur du rouleau ou sur l'étiquette produit). Éviter les fortes variations de températures et les courants d'air.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Non-tissé de 120 g/m² à base de cellulose polyester résine et minéraux, sans fibre de verre ni PVC.

Classement feux B s1 d0.

Usage intérieur mur et plafonds en lieux privés et publics.

Classement sanitaire A+. Cellulose d'origine FSC Mixte. Epaisseur 260/300 microns. Opacité 90 DIN 53146.

Résistance à la traction: 8500 N/M sens longueur et 5000 N/M sens largeur. (Validité des mesures à +/- 5%).

Consommation de colle : +/- 250 g/m²

Consommation de peinture acrylique : 150-250 g/m² en deux couches

Face à peindre: à l'intérieur du rouleau.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports doivent être propres, sains, secs, solides, stables, plans, normalement absorbants, non exposés à des remontées d'humidité et en conformité aux directives en vigueur. Enlever les traces de colles, de peintures non adhérentes et les revêtements muraux anciens. Reboucher les trous et fissures avec un enduit. Egrainer les aspérités à la spatule. Si nécessaire, appliquer un enduit de surface pour niveler les supports rugueux ou irréguliers. Lessiver les murs gras et poncer les surfaces brillantes. Appliquer une sous-couche sur les supports trop absorbants (plâtre, enduit...). Eliminer et traiter les moisissures et/ou champignons. Laisser sécher avant la pose.

MISE EN OEUVRE D'UN REVÊTEMENT MURAL À PEINDRE

Encollage traditionnel par étalement de colle sur le subjectile. Appliquer la colle type « revêtement mural » sur le mur de manière uniforme à l'aide d'un rouleau à poils moyens en procédant du bas vers le haut (+/- 200 g/m²).

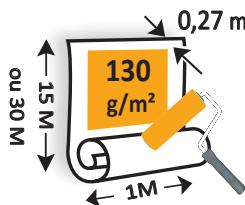
Poser. Poser le revêtement mural en bord à bord, avec un bon contact au niveau des raccords ou en coupe double dans le cas de murs qui ne sont pas droits. Essuyer immédiatement la colle se trouvant sur la face à peindre avec un chiffon humide ou une éponge.

Maroufler et araser. Pour chasser les bulles d'air, maroufler à l'aide d'une spatule en plastique ou d'une brosse de tapissier en exerçant une pression régulière sur toute la surface en partant du centre. Presser les lés avec précaution dans les angles et araser le long des plinthes et des murs avec un cutter à lame tranchante guidé par une spatule ou une règle à découper. Pour les découpes, il est possible également d'utiliser des ciseaux de tapissier à la place d'un cutter. En cas d'utilisation d'un cutter, la lame doit toujours être tranchante.

Traitement des angles. Poser le lé sur l'angle sortant /entrant, maroufler pour rabattre le lé et chasser les bulles d'air. Poser le lé suivant en coupe double. Il est possible également de couper la toile au niveau de l'angle sortant/ entrant.

Séchage du revêtement. Laisser sécher 12 à 24 heures selon les conditions d'application. Le revêtement étant de porosité réduite, avec certains types de colle à extrait sec trop faible, des petites bulles d'air ou plis peuvent éventuellement se former lors de la pose et disparaissent en général durant le processus de séchage.

Appliquer la peinture. Il est recommandé d'utiliser une peinture à dispersion haut de gamme. Appliquer deux couches au rouleau. Ne procéder à l'application de la deuxième couche qu'après séchage complet de la première couche. Tous les niveaux de brillance peuvent être utilisés. Une seule couche suffit en général pour le blanc ou les teintes pastel.



Edition: Juillet 2020

La présente fiche technique ne peut pas traiter tous les types de cas susceptibles de se présenter dans la pratique. L'ensemble de ces informations est donné à titre indicatif et ne peut engager la responsabilité de la société RL décor SARL. L'applicateur est tenu de procéder à une application professionnelle en tenant compte des caractéristiques du produit et du support. Il est impératif de respecter les directives et normes en vigueur dans le pays d'application. En cas de doute, s'adresser aux services techniques de la société RL décor SARL.